

déclaration au greffe

Par **BOBBYquessada**, le **27/12/2018** à **12:10**

Bonjour,

Je viens de recevoir une déclaration au greffe de la part d'un bailleur privé. Il énonce que c'est moi qui ai loué l' appartement alors que le contrat de location a été conclu entre lui et mon fils majeur et restitué depuis. Je ne suis que la caution. Le bailleur évoque sans état de lieu de sortie des dégradations sans produire de facture ni en apporter la preuve par photos.

Merci d'avance de votre aide et conseil.

Bien cordialement